

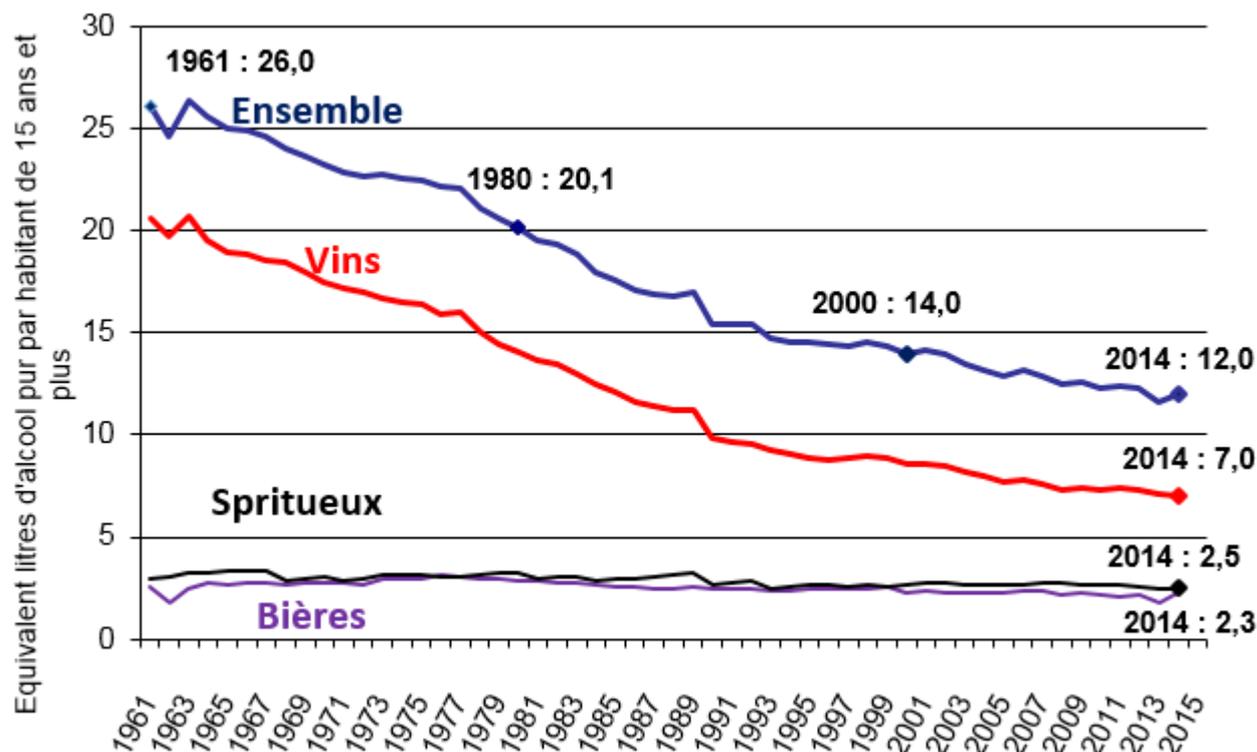


 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

Thématique : Offre

Substance considérée : Alcool

Quantité d'alcool consommé par habitant âgé de 15 ans et plus depuis 1961 (en litres équivalents d'alcool pur)



Source : OMS, groupe IDA, Insee

Tableau 1 : quantité d'alcool consommé (en litres équivalents d'alcool pur) par habitant de 15 ans et plus et par année, 2000-2014

	Vins	Bières	Spiritueux	Autres	Total
2000	8,54	2,31	2,66	0,41	13,92
2001	8,62	2,36	2,76	0,41	14,15
2002	8,52	2,25	2,74	0,41	13,92
2003	8,17	2,29	2,65	0,34	13,45
2004	7,94	2,24	2,67	0,29	13,14
2005	7,65	2,31	2,62	0,28	12,85
2006	7,75	2,40	2,70	0,27	13,12
2007	7,60	2,33	2,72	0,24	12,89
2008	7,33	2,18	2,72	0,24	12,47
2009	7,41	2,25	2,70	0,24	12,61
2010	7,27	2,18	2,65	0,23	12,33
2011	7,41	2,10	2,64	0,22	12,38
2012	7,33	2,15	2,54	0,22	12,24
2013	7,13	1,80	2,50	0,21	11,65
2014	7,04	2,26	2,47	0,20	11,98

Source : Insee

Constat

Depuis le début des années 1960, les quantités d'alcool mises en vente en France ont fortement diminué. En 1961, les quantités d'alcool par habitant âgé de 15 ans et plus s'élevaient à 26 litres d'alcool pur. Un peu plus de quarante ans plus tard, ces montants ont été divisés par deux. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, cette baisse est entièrement imputable à la diminution des quantités de vin. Entre 1990 et 2014, les quantités d'alcool mises en vente sur le territoire

français ont baissé d'environ 24 % et celles de vins de 28 %.

La tendance à la baisse a été moins forte dans les années 1990 que dans les années 1980. Le mouvement de diminution des quantités se poursuit dans les années 2000 mais depuis 2005, cette tendance, si elle persiste, apparaît plus faible. Après une baisse assez prononcée en 2013, les quantités d'alcool mis en vente s'établissent en 2014 à un niveau supérieur à celui de 2013 mais qui reste inférieur à celui de 2012. Ces évolutions résultent en grande partie de celles constatées pour la bière, avec des quantités en fortes baisse en 2013 et en forte hausse en 2014. La baisse de 2013 paraissait liée à la forte hausse des droits indirects sur la bière. L'augmentation de la quantité équivalente d'alcool pur des volumes de bières mis en vente en 2014 semblerait, quant à elle, liée à l'accroissement du degré moyen d'alcool des bières. Cette augmentation inhabituellement forte du degré moyen en alcool des bières demande cependant à être confirmée.

En 2014, le nombre de litres d'alcool pur correspond en moyenne à 2,6 verres « standard » ou unité standard d'alcool (1 verre standard contient environ 10 g d'alcool pur) consommés chaque jour par chaque habitant âgé de 15 ans et plus. Cette moyenne recouvre une très grande diversité de comportement, certains ne buvant pas du tout d'alcool ou rarement, d'autres buvant des quantités beaucoup plus élevées. Toutes les enquêtes de consommation montrent que les hommes boivent des quantités d'alcool nettement plus importantes que les femmes. Les hommes âgés de 15 ans et plus consomment donc en moyenne nettement plus que 2,5 verres d'alcool par jour et les femmes moins.

Le niveau de consommation d'alcool était au début des années 1960 très largement au dessus de celui observé dans les autres pays européens. A la suite du mouvement de baisse observée au cours des 50 dernières années, la France ne fait plus figure d'exception même si elle reste un des pays ayant le plus fort niveau de consommation d'alcool au monde. D'après les données de l'Organisation mondiale de la santé (voir ci-dessous liens utiles), la consommation d'alcool par habitant de 15 ans et plus était moins élevée en France en 2010 qu'en Lituanie, République Tchèque, Irlande et Autriche.

Sources

Organisation mondiale de la santé entre 1961 et 1989, groupe IDA¹ de 1990 à 1999, Insee de 2000 à 2014.

Remarques méthodologiques

La quantité d'alcool contenue dans les différentes boissons est très variable. Il n'est donc pas possible d'additionner des litres de bières, de vins et de Whisky. C'est pourquoi il faut convertir toutes les quantités consommées en équivalent alcool pur. Depuis le 17^{ème} siècle, l'alcool est soumis à des taxes proportionnelles aux volumes commercialisés. Il est donc possible, à partir du montant des recettes fiscales perçues sur l'alcool, de reconstituer les volumes d'alcool mis en vente sur le territoire français. Pour les bières et les spiritueux, les taxes reposent directement sur le contenu en alcool pur des boissons. Pour les autres produits comme le vin, il est nécessaire de convertir les volumes de boisson en leur équivalent en alcool pur. Les volumes d'alcool pur mis à la consommation ne correspondent pas tout à fait à des données de vente. Il s'agit des quantités d'alcool pour lesquels les droits ont été acquittés. Comme il est possible pour les producteurs et grossistes de détenir de l'alcool en suspension de droits, les taxes ne sont le plus souvent réglées qu'au moment de la mise à la vente effective des produits. Il est dans l'intérêt des professionnels de récupérer rapidement, en vendant le produit, le montant des taxes décaissées. Les quantités d'alcool mises à la consommation et celles qui sont vendues sont donc des grandeurs très proches dont les évolutions sont étroitement liées. Ces données tiennent aussi compte des consommations non

taxées d'alcool (par exemple autoconsommation des producteurs de vins). Les achats d'alcool de non résidents sur le territoire français (Britanniques venus s'approvisionner de l'autre côté de la Manche, touristes étrangers) ne sont pas déduits de ces chiffres. Les achats d'alcool par des français à l'étranger ne sont pas non plus intégrés dans le calcul.

Les chiffres sur la période 2000-2014 tiennent compte de la tendance à l'augmentation du degré moyen d'alcool des vins liée au réchauffement climatique en faisant l'hypothèse très prudente d'une augmentation de 0,05 degré par an, soit un degré sur 20 ans. Il est possible que le rythme d'augmentation soit en réalité plus rapide et que les chiffres fournis sous estiment un peu les quantités d'alcool pur consommé par les français. Cela vient probablement compenser la surestimation liée à la non déduction des consommations des étrangers sur le territoire français.

Les modes de calcul des quantités d'alcool pur consommées ne sont pas harmonisées entre les différents pays. Les comparaisons internationales doivent donc être considérées avec prudence. Les données apparaissant sur le site de l'OMS ne sont pas tout à fait identiques à celles présentées ici. Outre les différences éventuelles dans le mode de calcul, les données de l'OMS ne portent que sur la consommation taxée.

Liens utiles

Site de l'OMS : <http://apps.who.int/gho/data/node.main.A1025?lang=en>

Expertise collective Inserm, *Alcool, Dommages sociaux, Abus et dépendance*, Partis, Les éditions Inserm, 2003, 536 p.

Got (C.), Weill (J.) (dir.), *L'alcool à chiffres ouverts, consommations et conséquences : indicateurs en France*, Paris, Seli Arslan, 1997, 350 p.

¹ Le groupe Indicateur d'alcoolisation réunissait les principaux producteurs de données sur les questions d'alcool

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : janvier 2016